

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 OCTOBRE 2017

DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RÉSERVE FONCIÈRE EXTENSION DE PERIMETRE

DEMANDE D'INTERVENTION :	Commune de CRIQUETOT SUR OUVILLE (Département de la Seine Maritime - Plateau de Caux-Doudeville-Yerville)
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL :	<u>Le 20 juin 2019</u> - sollicitant l'intervention de l'EPF et s'engageant au rachat des biens dans le délai de cinq ans.
SITUATION DU BIEN :	Une parcelle non bâtie correspondant à un fond de jardin comprenant des réseaux électrique, d'eau et d'une défense incendie, cadastrée section A n° 1307 pour une surface de <u>2 571 m²</u> située sur le territoire communal.
PLU :	Zone UE au PLU.
PROJET :	<u>Extension du périmètre</u> pris en charge en 2017 destiné à un projet de lotissement de 23 lots. En cohérence avec l'opération précipitée, la commune souhaite étendre le portage foncier à une parcelle contiguë qui permettra la création d'un accès piéton entre le futur lotissement communal et le groupe scolaire attenant via l'aménagement d'une aire de jeu.
COMITÉ D'ENGAGEMENT :	17 janvier 2020 - Avis favorable <u>Densité</u> : 10 logements / ha
PROPRIÉTAIRES :	Monsieur Fabrice DUFOUR
ÉVALUATION DOMANIALE :	<i>Acquisition en deçà du seuil de consultation obligatoire de France Domaine.</i>
IMPUTATION :	Compte n° 923 461 - CRIQUETOT SUR OUVILLE "Projet Lotissement" Enveloppe projet : 310 000 € majorée de 35 095 € pour être fixée à 345 095 €

ROUEN le 21 janvier 2020

Le Directeur Général,
de l'EPF Normandie,

Gilles GAL

l'Adjoint au Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales
chargé du pôle "politiques publiques"

Dominique LEPETIT

27 JAN, 2020